

Sites utiles :

- www.ov-ap.ch
- www.orf-vd.ch

Programme de formation

L'entreprise doit établir un **programme de formation** pour l'année en reprenant les objectifs vus en école et en organisant le stage de façon à voir l'ensemble des objectifs : www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Prestations de services → Formulaire expérience du monde du travail.

Objectifs : www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Catalogue des objectifs évaluateurs ovap

Ces objectifs sont à voir pour la fin du stage, ils sont la base des examens finals

- 28 compétences professionnelles obligatoires
- 4 compétences méthodologiques
- 6 compétences sociales et personnelles

STA

Définition : Rapport de formation semestriel noté et réalisé par l'entreprise formatrice, basé sur une expérience professionnelle afin d'évaluer les prestations fournies et le comportement du stagiaire au travail.

Conditions : La STA est basée sur une tâche réalisée pendant au moins 2 mois dans l'entreprise et qui puisse être observée également pendant 2 mois par le responsable.

Nombre : 2x, date buttoir : **STA 1 : 15 décembre 2021 & STA2 : 30 mars 2022**

Objectifs : Chaque STA doit contenir 2 objectifs évaluateurs, 1 compétence méthodologique et une compétence sociale et personnelle.

Evolution : Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} STA, il est nécessaire de varier les compétences méthodologiques, sociales et personnelles.

Points : Par objectifs, attribution de 0 à 3 points – **Pas de demi-point !**

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 14 sur 24

Documents : BDEFA2 ou www.ov-ap.ch → Services → Formulaire expérience du monde du travail

Les notes des STA sont à insérer par les formateurs en entreprise dans la base de données BDEFA2

UF

Définition : Dossier qui décrit et présente un processus de travail exécuté par le stagiaire dans l'entreprise formatrice.

Conditions : La note est basée sur une tâche réalisée dans l'entreprise. Il faut prévoir 15 heures en entreprise pour élaborer le dossier. Ce dernier, évalué par le formateur/la formatrice en entreprise doit être envoyé (y compris la feuille d'évaluation) à l'ORF-VD/CEP, en version électronique. Les points de l'entreprise sont insérés par cette dernière dans BDEFA2.

Nombre : 1x, date buttoir : **15 janvier 2022**

Objectifs : Doit contenir au moins 10 étapes
L'entreprise évalue 8 critères
Les CI évaluent 8 critères

Points : Par critères, attribution : 0-1-2-3 point(s)

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 28 sur 48

Documents : www.ov-ap.ch → prestations de services → Formulaire expérience du monde du travail

CI

Nombre : 8 jours (de septembre 2020 à avril 2021) + 1 j. préparation aux examens finals

Examen

Oral :

- ⇒ 2 fois 15 minutes + 2 fois 5 minutes de préparation
- ⇒ Situations : deux jeux de rôle dont le stagiaire et un client ou/et un entretien spécialisé (le stagiaire et une autre personne de l'administration)
- ⇒ Ces situations sont préparées par des experts et sont issues des compétences (objectifs), du programme de formation et d'une partie des CI mais surtout du **rapport pratique**. Ce document est rempli par le stagiaire dans lequel il décrit des activités qu'il a pratiquées en entreprise et qu'il maîtrise (*au plus tard, le 1^{er} mars 2022*).

Ecrit :

- ⇒ 120 minutes
- ⇒ basé sur tous les objectifs évaluateurs (entreprise formatrice: 28 et CI : 33)

Note :

- ⇒ arrondie au demi-point pour les STA, l'UF et les examens, mais au 1/10^{ème} pour la note finale

Réussite : Pas de note en dessous de 3, une seule note en dessous de 4